

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Band: 38 (1958)
Heft: 3

Rubrik: La vie économique en quelques lignes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

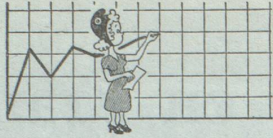
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LA VIE ÉCONOMIQUE

FRANCE

BALANCE DES COMPTES

Déficit en mars. — Les chiffres du compte français à l'Union européenne de paiements, pour le mois de mars, accusent un déficit de 56,4 millions de dollars. En février, le déficit était de 32,2 millions et en janvier de 21,3 millions. La balance des paiements de la France avec la zone dollar fait ressortir, pour le mois de mars, de son côté un déficit de 5,5 millions de dollars, contre un solde créditeur de 32,2 millions en février et de 31,3 millions en janvier. Pour le premier trimestre de cette année, le déficit global (E. P. U. et zone dollar) s'établit ainsi à 52 millions de dollars, le mois de février ayant été un mois d'équilibre et le mois de janvier ayant laissé un solde créditeur de 10 millions de dollars. Si le déficit trimestriel en soi n'est pas inquiétant, l'aggravation de la situation au cours du mois de mars constitue, selon M. Pflimlin, un avertissement « très sérieux et très grave ».

EXPORTATIONS

Développement nécessaire, mais difficile. — Les résultats de la balance des comptes pour le mois de mars mettent, une fois de plus, en évidence la nécessité absolue devant laquelle se trouve placée la France de développer ses exportations. Cette nécessité est d'autant plus impérieuse que, la production industrielle continuant à progresser, les importations des matières premières et de l'énergie poursuivent également leur marche en avant. Or, le bureau du Comité National du Patronat Français (C. N. P. F.) rappelle, dans un communiqué, que depuis le mois d'août dernier (date de l'opération 20%, c'est-à-dire de la dévaluation du franc) les prix de revient français ont été encore alourdis par des charges nouvelles. Si la baisse mondiale des cours des matières premières a pu permettre à des industries de maintenir leurs prix, elle ne doit pas faire illusion, car les industries étrangères en bénéficient également. Au contraire, une certaine récession mondiale tend à rendre la concurrence internationale de plus en plus âpre. Le C. N. P. F. estime donc qu'une amélioration des exportations ne peut être escomptée avec certitude et que le progrès bien insuffisant qui a été enregistré risque même d'être compromis.

SITUATION SOCIALE

Grèves dans le secteur nationalisé. — Tandis qu'un calme remarquable continue à régner dans le secteur privé et que le gouvernement prévoit une stabilisation effective des prix, les revendications se font de plus en plus pressantes dans le secteur nationalisé et des grèves dites « d'avertissement » éclatent ici et là : dans les chemins de fer le 1^{er} avril, dans les mines le 12 avril. Le gouvernement, de son côté, cherche à gagner du temps et à renvoyer les discussions sur les salaires à la fin de mai, au moment où les résultats de sa politique apparaîtront plus clairement.

INDUSTRIE

Expansion continue. — L'indice de la production industrielle (sans le bâtiment), pour le mois de février, s'est établi à 165 (base 100 en 1952), soit une progression de 11,5% sur février 1957. L'indice a rejoint ainsi le niveau record de décembre 1957. D'autre part, l'augmentation de la consommation d'électricité enregistrée en mars (5,3 milliards de kWh), et qui est supérieure de 15% à celle enregistrée en mars de l'année dernière (4,6 milliards de kWh), permet d'estimer que la production industrielle accusera, pour le mois de mars, une nouvelle expansion de l'ordre de 10% par rapport au mois correspondant de 1957. Ainsi la production industrielle qui avait augmenté de 9% en 1957, continue à progresser sur ce rythme.

CHARBON et ACIER

Augmentation de la production.

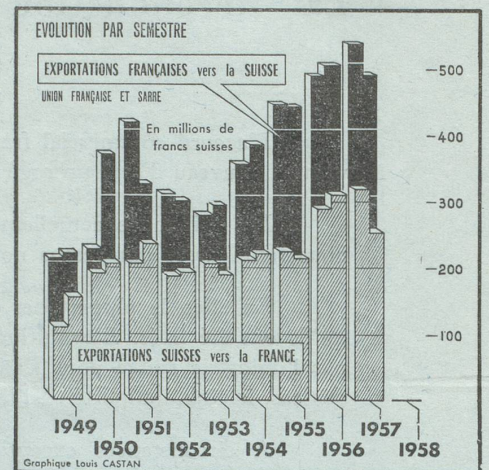
— Au cours du premier trimestre 1958, la production française de charbon s'est élevée à 16,06 millions de tonnes, soit 800.000 tonnes — ou 5% — de plus qu'au cours de la période correspondante de 1957.

La France demeure ainsi le seul pays de l'Europe occidentale où l'extraction continue de s'accroître. Car, si la production charbonnière de la Communauté charbon-acier a atteint, pendant le premier trimestre 1958, 64,7 millions de tonnes, soit 830.000 tonnes de plus qu'au cours de la période correspondante de 1957, elle le doit exclusivement à l'augmentation de la production française. Dans le domaine de la production sidérurgique, la France bénéficie également d'une situation privilégiée. En effet, la production française d'acier brut s'est élevée, pendant les trois premiers mois de 1958, à 3,83 millions de tonnes, soit 8,8% de plus qu'au cours de la période correspondante de 1957 (3,52 millions de tonnes). La production d'acier brut de la C. E. C. A. n'a augmenté, pendant ce même trimestre, que de 3,2%, en passant à 15,4 millions de tonnes contre 14,9 millions de tonnes au cours du premier trimestre 1957.

TOURISME

Avantages fiscaux. — Pour favoriser l'afflux des devises étrangères provenant des touristes, le ministre des finances vient de rétablir le régime d'exonération des taxes sur le chiffre d'affaires dont bénéficiaient, avant le 12 août 1957, les ventes faites en France aux touristes étrangers lorsque ces opérations étaient réglées en chèques ou travellers-chèques libellés en dollars. Ou outre, le bénéfice de ces mesures a été étendu aux affaires de même nature, réglées en monnaie de pays membres de l'U. E. P. Il résulte de ces dispositions que les touristes étrangers bénéficient désormais, pour leurs achats en France, payés en devises, d'une réduction de 15% sur le prix normal.

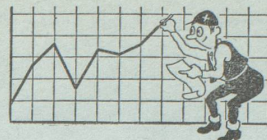
GRAPHIQUE DU COM



COURS ET INDICES FRANÇAIS

	Dernier chiffre	Chiffre du mois précédent	Chiffre de l'année précédente
Cours Napoléon	24 avril 3.790	27 mars 3.690	25 avril 3.560
Cours fr. s. marché parallèle.	24 avril 106,25	27 mars 106,50	25 avril 95,50
Ind. valeurs métropolitaines (1949 = 100)	18 avril 405	21 mars 433	18 avril 459
Ind. prod. ind. (1952 = 100).	janv. 157	déc. 165	Janv. 141
Ind. sal. hor. ouv. mét. rég. paris. (1949 = 100)	janv. 247	déc. 245	janv. 227
Indice prix de gros (1949 = 100)	mars 166,4	fév. 165,8	mars 143,6
Ind. prix consomm. familiale (1957 = 100)	mars 117,7	fév. 116,2	mars 99,9
Transports commerc. (mio. t.).	janv. 18,6	déc. 18,9	janv. 18,4
Voyageurs (millions)	janv. 45,8	déc. 51,3	janv. 47,9
Ind. vol. import. (1938 = 100)	janv. 189	déc. 180	janv. 199
Ind. vol. export. (1938 = 100)	janv. 227	déc. 258	janv. 237
Solde mensuel à l'U. E. P. (mio. \$)	mars - 56,4	fév. - 32,2	mars - 93,7

EN QUELQUES LIGNES



SUISSE

COMMERCE EXTERIEUR

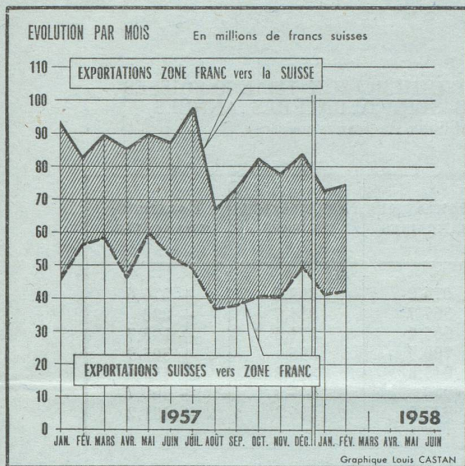
Mars et le premier trimestre. — En mars 1958 les importations se sont élevées à 641,5 millions de francs contre 578,6 millions en février et 741,8 millions en mars 1957.

Les exportations ont atteint 593,5 millions contre 514,4 millions en février et 583,8 millions en mars 1957.

La balance commerciale pour le mois de mars présente donc un solde passif de 47,7 millions.

Durant le premier trimestre de cette année, les importations totalisent 1.833,2 millions (2.191,9 en 1957) et les exportations 1.596,3 millions (1.619,5 en 1957). Le solde passif ressort donc à 236,9 millions contre 572,4 millions l'an passé.

MERCE FRANCO-SUISSE



FROMAGE

Commerce avec l'étranger. — En 1957, le total des exportations de fromage suisse a été de 2.373 wagons de 10 tonnes (2.416 wagons en 1956), d'une valeur de 125 millions de francs (127,1 en 1956).

Durant la même période, la Suisse a importé 507 wagons de fromage (465 en 1956) d'une valeur de 19 millions de francs (17 en 1956).

Le "P-16"

Les avatars de l'aviation militaire suisse. — Alors que le Parlement venait de voter un crédit de 441 millions destinés à l'achat de 100 avions à réaction du type « P-16 » construits par les usines d'Altenrhein, le second des prototypes de ces avions s'est englouti, comme le premier, dans le lac de Constance. A la suite de cet accident, le Département militaire a immédiatement suspendu toutes les commandes pour la série des 100 avions approuvée par le Parlement. C'est après avoir achevé l'enquête que le Département militaire décidera si les commandes pourront être définitivement passées.

SWISSAIR

Développement. — L'Assemblée générale de la Swissair qui a approuvé les comptes de l'exercice 1957, a également approuvé à l'unanimité, sans discussion, l'augmentation du capital-actions de 42 à 63 millions de francs par l'émission au pair de 60.000 nouvelles actions de 350 francs nom. Elle a en outre supprimé la disposition statutaire limitant les dividendes à 6 %.

Le Président de la direction a souligné que la mise en service des grands avions modernes permet de réduire de façon sensible le prix de revient moyen par tonne-kilomètre. Cette évolution se poursuivra à l'avenir. On peut avec certitude admettre que les gros avions à réaction permettront de réduire encore les

frais de production moyens, même si les prévisions optimistes des constructeurs d'avions ne se réalisent pas entièrement dans ce domaine.

L'évolution de la conjoncture et du marché des capitaux. ÉCONOMIE

— En réponse à trois interpellations concernant l'évolution des prix, M. Holenstein, président de la Confédération, a déclaré notamment que si, jusqu'ici, notre industrie d'exportation n'a pas été affectée plus fortement par le déclin de la prospérité mondiale, elle le doit d'abord assurément au fait que, malgré le renchérissement qui s'est produit en Suisse, elle est toujours capable d'affronter la concurrence étrangère la hausse des coûts de production et de prix dans nombre d'autres pays ayant été beaucoup plus rapide et prononcée que chez nous.

En général, M. Holenstein croit pouvoir conclure que la situation actuelle de notre économie et les tendances de son évolution permettront de maintenir le plein emploi dans l'ensemble du pays pendant les prochains mois.

M. Holenstein s'est occupé aussi de la situation du marché des capitaux, en constatant notamment que les emprunts remboursables de la Confédération au cours de cette année s'élèvent à 625 millions de francs. La question de savoir si ces emprunts seront effectivement remboursés ou s'ils seront convertis sera tranchée en temps utile, au vu de la situation du marché et des besoins.

Augmentation en 1957. — D'après la statistique des contrats collectifs existant en Suisse, le nombre de ceux-ci a augmenté en 1957 de 37 unités et atteint actuellement 1.594. Les renouvellements de contrats ou les nouvelles conventions démontrent que l'on assiste dans ce domaine à une constante évolution, ceci non seulement en matière d'adaptation des salaires au renchérissement, mais aussi de diminution du temps de travail. Ce mouvement, qui a débuté en 1956 dans la branche des arts graphiques, s'est étendu l'an dernier à l'industrie des machines et métaux ainsi qu'à d'autres branches industrielles et même artisanales (boulangers-pâtisseries, confiseurs).

CONTRATS COLLECTIFS

Les grandes lignes du projet. — Le Conseil fédéral a arrêté les grandes lignes du projet de loi sur l'assurance invalidité. Le gouvernement s'est rangé à l'avis de la commission d'experts qui préconisait que le financement de cette assurance soit assuré pour moitié par les subventions de la Confédération et des cantons et pour l'autre moitié par une majoration de la contribution des assurés à l'Assurance Vieillesse et Survivants.

ASSURANCE INVALIDITÉ

COURS ET INDICES SUISSES

	Dernier chiffre	Chiffre du mois précédent	Chiffre de l'année précédente
Cours pièce or 20 fr. s.	18 avril 34 —	18 mars 33,50	18 avril 34 —
Cours billet 100 fr. fr.	18 avril 0,92½	18 mars 0,92½	18 avril 1,05
Indice général actions.	14 mars 383,1	14 fév. 388,1	24 mars 447,1
Coeff. d'activité industrielle (100 = satisfaisant)	4 ^e trim. 136	3 ^e trim. 137	4 ^e trim. 140
Ind. prix de gros (1939=100)	mars 218,9	mars 219,1	fév. 222,7
Ind. prix cons. fam. (1939=100)	mars 180,5	mars 180,5	fév. 176,3
Indice salaires horaires réels (1954 = 100)	4 ^e trim. 108,0	3 ^e trim. 107,0	4 ^e trim. 105,2
Marchandises transportées C. F. F. (mio. de t.)	fév. 1,57	janv. 1,73	fév. 2,01
Voyageurs (millions)	fév. 17,9	janv. 19,4	fév. 17,5
Ind. import. (1938=100)	mars 195	fév. 176	mars 224
Ind. export. (1938=100)	mars 211	fév. 179	mars 213
Solde mensuel à l'U. E. P. (mio. \$)	mars -23,4	fév. -37,0	mars -21,2